

Paris,
Le 11 septembre 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA FONDATION FALRET REMPORTE L'APPEL À PROJETS

« PREVENTION SANTE MENTALE »

Le Gouvernement annonce que la **Fondation Falret** a été désignée lauréate de l'appel à projets « **Prévention santé mentale** », lancé en juillet 2026 par le Service d'information du Gouvernement.

À travers cet appel à projets, le Gouvernement souhaite **encourager et soutenir des initiatives de communication innovantes en faveur de la prévention et de la santé mentale**, en complémentarité avec les politiques publiques menées dans ce domaine.

Une campagne pour favoriser le dialogue et le repérage précoce

La campagne de la Fondation Falret « *A côté de la plaque* » a pour ambition de **favoriser le dialogue autour de la santé mentale et d'encourager le repérage précoce des troubles psychiques**. Elle vise également à contribuer à une évolution durable des représentations et à lutter contre les idées reçues et la stigmatisation qui peuvent encore entourer les troubles psychiques à travers des témoignages de vie réussie, de rétablissement et d'espoir.

À travers une campagne déclinée en **vidéos, contenus digitaux et spot radio**, la Fondation Falret entend ainsi sensibiliser le grand public et encourager chacun à être davantage attentif à sa santé mentale et à celle de son entourage.

Dans le cadre de cet appel à projets, la Fondation Falret bénéficiera pendant **un mois de créneaux de diffusion gratuits en télévision, en radio et sur les supports digitaux**, afin de donner une large visibilité à sa [campagne](#) auprès du grand public.

Un appel à projets qui s'inscrit dans l'action du Gouvernement en faveur de la santé mentale

Cet appel à projets s'inscrit dans la démarche engagée par l'État pour **renforcer la prévention, la sensibilisation et l'information sur les enjeux de santé mentale**, dans le prolongement notamment de la **Grande Cause Nationale 2025-2026 consacrée à la santé mentale**.

Il vient ainsi soutenir des initiatives de terrain qui contribuent, aux côtés des actions portées par les pouvoirs publics et les acteurs de la santé mentale, à **mieux informer, prévenir et lutter contre la stigmatisation**.

Un cycle 2026 ambitieux pour répondre aux enjeux sociétaux

Le Gouvernement a initié, pour l'année 2026, **quatre appels à projets** permettant aux associations lauréates de bénéficier de **diffusions gratuites** sur les antennes des sociétés publiques de radio et de télévision. Ces appels à projets, qui s'appuient sur la **circulaire du 20 septembre 2010***, couvriront des enjeux majeurs tels que l'accès aux soins, la santé mentale ou encore la résilience nationale.



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Service d'information
du Gouvernement**

*Ces appels à projets s'inscrivent dans le cadre de la [circulaire du 20 septembre 2010](#), relative aux concours des sociétés du secteur public de la communication audiovisuelle aux campagnes d'intérêt général faisant appel à la générosité publique, qui prévoit **d'agréer une campagne d'un organisme à but non lucratif, ouvrant droit à la diffusion gratuite de messages par les sociétés publiques de radio et de télévision**. Chaque année, ces appels à projets peuvent concerner la Grande Cause Nationale alors en cours, et plusieurs campagnes d'intérêt général en lien avec des politiques publiques.

À propos de la Fondation Falret :

La Fondation Falret agit aux côtés des personnes en situation de vulnérabilité pour leur permettre de trouver leur place dans la société, d'exercer pleinement leur citoyenneté et de faire leurs propres choix. Reconnue d'utilité publique, la fondation est née il y a près de deux siècles grâce à l'audace d'un médecin aliéniste, acteur majeur de la psychiatrie : le docteur Jean-Pierre Falret. Sa compréhension des besoins des personnes vivant avec des troubles psychiques et de l'impact de l'environnement l'a conduit à considérer l'accompagnement social comme une nécessité complémentaire aux soins médicaux dans le processus de rétablissement. Aujourd'hui, la Fondation accompagne plus de 6 600 **enfants, adolescents et adultes** vivant avec des **troubles psychiques, un handicap** ou toute forme de **fragilité au sein de 66 établissements**, services et dispositifs répartis dans quatre régions, notamment en Île-de-France. Elle soutient également **les familles et les proches aidants** confrontés aux enjeux liés à la **santé mentale**.

La Fondation Falret œuvre au développement de réponses nouvelles, diversifiées et complémentaires, toujours en prise avec les réalités du terrain et les évolutions de son environnement, autour des missions suivantes :

- Accompagner et innover en santé mentale
- Informer et lutter contre la stigmatisation des troubles psychiques
- Porter un plaidoyer et s'engager pour une société inclusive
- Soutenir la recherche et le dialogue entre les savoirs expérientiels, professionnels et académiques

À propos du Service d'information du Gouvernement (SIG) :

Placé sous l'autorité du Premier ministre, le Service d'Information du Gouvernement (SIG) travaille à la mise en cohérence de la communication de l'État au service d'une meilleure information pour les usagers et d'une organisation plus efficace pour l'État.

Pour ce faire, le SIG remplit ses missions selon plusieurs axes :

- Il analyse l'évolution de l'opinion publique et le traitement médiatique de l'action gouvernementale ;
- Il informe le grand public de l'action du Premier ministre et du Gouvernement ;
- Il pilote et coordonne au niveau interministériel la communication de l'État sur le plan national et, en liaison avec les préfets et les ambassadeurs, de les déployer dans le cadre des services déconcentrés de l'État
- Il définit et développe les standards en matière de communication (marque État, accessibilité, design système de l'État, éco-communication, etc.)

Contact presse :

Service d'Information du Gouvernement : presse-sig@pm.gouv.fr